Vitrolles
vivre ensemble

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

République Française
Liberté-Egalité-Fraternité
Département des Bouches-du-Rhône

DÉLIBÉRATION N°13/2025

Mise en ligne le :

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Séance du 8 Avril 2025

DELIBERATION N° 13/2025

Affichée le :

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame CZURKA Maryline, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : Madame CZURKA Maryline, Madame DESCLOUX Odette, Madame RAFIA Kadijia, Monsieur OULIE Gérard, Madame THIBAULT Marie-Thérèse, Madame TOSAN Christine, Madame DESSI Judith, Madame RAGO Monique, Madame LIZEE Anne-Christine, Madame INFANTES Maryline, Madame REVOL Mylène.

Absents excusés : Monsieur GACHON Loïc, Monsieur PORTE Henri-Michel, Madame HAMOU THERREY Bernadette,

Absent : Monsieur SANCHEZ Philippe, RIOUAL Françoise, SAHUN Véronique.

C.A. en exercice : 17 Présents : 11 Votants : 11

Date de convocation : 26/03/2025.

Président de Séance : Mme CZURKA Maryline, Vice-Présidente du CCAS

Secrétaires de séance : Mme VILORIA Jocelyne, Directrice déléguée du CCAS et Rémy BARGES directeur

Le nombre des membres du Conseil présents est arrêté à 11

Le nombre de votants est arrêté à 11 voix.

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant qu'à la clôture de l'exercice budgétaire, l'ordonnateur établit le compte administratif du budget afin de rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice et rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses.

Vitrolles
vivre ensemble

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

République Française
Liberté-Egalité-Fraternité
Département des Bouches-du-Rhône

DÉLIBÉRATION N°13/2025

Considérant la présentation du compte administratif 2024, le conseil d'administration constate les conditions de réalisation qui peuvent se résumer selon le tableau ci-dessous :

Considérant qu'il est soumis au vote des membres du Conseil l'approbation des résultats du compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur et la stricte concordance du compte de gestion et du compte administratif.

Section de fonctionnement

	Crédits ouverts	Réalisation	este à aliser
Dépenses	1 926 386,01	1 470 215,28	
Recettes	1 926 386,01	1 415 971,44	
+Résultat 2024		-54 243,84	
+Résultat 2023		87 159,94	
+Résultat 2022		139 111,52	
+Report 2021		417 214,55	
= Résultat cumulé		589 242,17	

Section d'investissement

	Crédits ouverts	Réalisation	Reste à réaliser
Dépenses	540 382,70	30 313,14	
Recettes	540 382,70	39 247,20	
+Résultat 2024		8 934,06	
+Résultat 2023		16 396,38	
+ Résultat 2022		35 936,12	
+ Report 2021		443 050,20	
= Résultat cumulé		504 316,76	

Après délibération, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE

Le Compte Administratif de l'exercice 2024.

Pour extrait conforme
La Vice-Présidente

Maryline CZURKA

Centre Communal d'Action Sociale BP 80001 137 Vitrolles Cedex